Notre Proposition pour un partenariat sur la durée

- La Fondation s'engage à accueillir les habitants du Loir et Cher bénéficiant d'une reconnaissance de travailleur handicapé liée à un handicap cognitif, pour qu'ils bénéficient de ses apprentissages.
- Le Conseil départemental s'engage à faciliter l'introduction de la Fondation auprès d'entreprises ordinaires locales pour l'intégration durable des collaborateurs formés.
- La Fondation et le Conseil départemental qui souhaitent un partenariat sur le long terme, se mettent d'accord sur un objectif de:

20 insertions d'ici 2020 (de 3 à 5 par an)

Pour la Fondation, Monsieur RICHARD

Pour le Conseil départemental, Monsieur LFROY

Florence Douce T